

Sommaire

Informations diverses, page 2

Recensement militaire

Etudiants: demande d'aide au

logement

Votre retraite en ligne

Le détecteur de fumée normalisé

L'actu de la CCA, page 3

Permanences juridiques

Action Emploi

Fermeture de la piscine de La Nonville

Nouvelle adresse du siège de la CCA

Retour en images, page 4

Forum des associations, page 5 Les activités proposées en 2011/12

Activités culturelles, page 6

Réouverture de la Bibliothèque mercredi 7 septembre

Horaires d'ouverture:

- Mercredi de 16h à 19h
- Samedi de 9h30 à 12h30

Un choix varié pour adultes, ados et enfants: romans, BD, magazines, documentations...

Vous recherchez un titre? demandez-le!

Nous pouvons le commander auprès de la bibliothèque départementale.

Mairie d'Avrainville

Château du Merle Blanc 1, rue du Parc 91630 AVRAINVILLE

Tél.: 01 64 91 30 08 Fax: 01 60 82 06 88

Courriel: accueil-mairie@avrainville.fr Site Internet: www.avrainville.fr

Horaires d'ouverture au public:

Lundi, mardi, mercredi et jeudi:

9h ~ 13h

Vendredi: 13h30 ~ 19h Samedi: 9h ~ 12h30



Ca y est! La rentrée est là! Les vacances sont terminées! Et puis avec ce temps d'automne en juillet et août, il était temps qu'elle arrive.

Alors nous pouvons vous souhaiter, petits et grands, une très bonne rentrée!

Cantine scolaire, calcul du Quotient Familial

Pour les enfants inscrits à la cantine scolaire, les parents souhaitant bénéficier de l'application du Quotient Familial sur le tarif de la cantine scolaire, doivent en faire la demande et déposer leur dossier en Mairie avant le 15 octobre 2011.

Après cette date ou sans demande formulée par les parents, le plein tarif sera appliqué et ne pourra être modifié en cours d'année.

Pièces à fournir:

- Avis d'imposition 2010 (éventuellement les trois derniers bulletins de salaire de chacune des personnes travaillant dans le foyer si votre situation a changé)
- L'avis de paiement mensuel des allocations familiales,
- Pour les familles percevant les allocations familiales avec leur salaire, nous fournir une fiche de paye ou une attestation de versement de votre employeur

Les logements sociaux du Cœur du Village

Au terme de 3 années de travail, le projet de réalisation des logements sociaux a enfin abouti. La commission d'attribution s'est déroulée en mai 2011.

Après étude des dossiers instruits par le CCAS, le bailleur a donc attribué les logements et les locataires ont pris possession de leur appartement le 20 juillet 2011.

Les dossiers présentés par la commune d'Avrainville ont été, dans leur grande majorité, retenus.

C'est ainsi qu'aux 8 logements sociaux de la place de l'Eglise, s'ajoutent les 13 nouveaux logements du Cœur du Village.

Type de logements construits :

- 2 F1 en logement collectif 1 F4 en logement collectif
- 2 F2 en logement collectif 2 F4 en logement individuel
- 6 F3 en logement collectif

Nous souhaitons la bienvenue à tous, le CCAS.

Inscription sur les listes électorales

Chaque année, les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante, sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Les années de scrutin général (ce qui sera le cas en 2012), les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1er tour) sont également inscrits d'office.

Vous êtes nouvel arrivant à Avrainville, votre demande d'inscription doit être déposée en Mairie avant le 31 décembre 2011, dernier jour ouvrable du mois de décembre. Les pièces à fournir:

- formulaire d'inscription disponible en Mairie
- pièce d'identité récente
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Recensement militaire

Nous vous rappelons que **le recensement militaire est obligatoire**, pour les garçons comme pour les filles, dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans. Pour les jeunes nés entre le 1 septembre 1995 et le 31 décembre 1995, c'est le moment! Pour ceux nés avant le 1er septembre 1995 et qui auraient oublié, il n'est pas trop tard! Faites tout de même la démarche.

Où et comment se faire recenser?

Tout simplement en se présentant en Mairie. Si vous êtes dans l'impossibilité de faire vous-même les démarches, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur...).

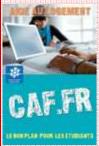
Se munir des documents suivants:

• une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille, un justificatif de domicile

Effets du recensement

Lors du recensement, vous recevez une première information concernant vos obligations, notamment en cas de changement de domicile ou de situation, la convocation à la journée d'appel de préparation à la défense. Une attestation de recensement vous est délivrée. Elle vous sera demandée lors de l'inscription aux examens et concours publics. **Attention**, cette attestation doit être **conservée soigneusement** car les mairies ne délivrent **pas de duplicata**.

Etudiants : demande d'aide au logement



Le site des allocations familiales propose aux étudiants de saisir en ligne leur demande d'aide au logement et d'en estimer le montant. Ce téléservice s'adresse aux étudiants sans enfant à charge :

- qui louent un logement et sont titulaires d'un bail,
- qui résident en foyer ou en résidence universitaire.

S'il s'agit d'une première demande, les étudiants doivent saisir les informations concernant leur logement et leur situation :

- · l'adresse complète du logement,
- si vous êtes boursier, le nom et l'adresse de l'organisme qui vous verse une bourse,
- si vous entrez dans le logement avant le 1 décembre 2011, vos ressources annuelles 2009 et aussi celles de 2010,
- si vous entrez dans le logement à compter du 1 décembre 2011, vos ressources annuelles 2010,
- vos coordonnées bancaires.

Après validation de la saisie, un dossier est créé avec un N° internet unique. Une fois imprimé, signé et accompagné des pièces justificatives demandées, le dossier est à renvoyer à la caisse des allocations

Communiqué Sécurité Sociale

Votre retraite en ligne www.lassuranceretraite.fr

Des services en ligne gratuits pour les salariés et les retraités

Exemples de services pour les salariés:

visualiser votre relevé de carrière, calculer l'âge légal de départ à la retraite, estimer le montant de votre retraite (dès 54 ans).

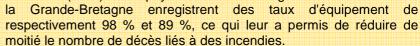
Pour les retraités:

Consulter le suivi de votre dossier Consulter le montant à déclarer aux impôts Consulter le calendrier des paiements

Le Détecteur de fumée normalisé

Constats

- En France, un incendie domestique survient toutes les 2 minutes, plus de 800 personnes perdent la vie chaque année dans des feux d'habitation et plus de 10 000 sont gravement blessées,
- 70% des incendies mortels se produisent la nuit,
- la présence d'un détecteur de fumée normalisé réduit par 10 le risque d'être tué,
- à l'heure actuelle, seuls 2 % des ménages français sont équipés de détecteur autonome avertisseur de fumée (Daaf). Des pays comme la Norvège et



Le saviez-vous?

- La fumée précède souvent les flammes et contient du monoxyde de carbone,
- L'installation d'au moins un_détecteur de fumée normalisé dans chaque logement, à la charge de son occupant, qu'il soit propriétaire ou locataire, sera obligatoire à partir de mars 2015, selon un décret publié au Journal officiel publié le 11 janvier 2011.

Comment fonctionne-t-il?

Le détecteur est alimenté par piles ou fonctionne à partir de l'alimentation électrique du logement, sous réserve dans ce cas qu'il soit équipé d'une alimentation de secours susceptible de prendre le relais en cas de dysfonctionnement électrique.

Le détecteur de fumée doit :

- détecter les fumées émises dès le début d'un incendie.
- émettre immédiatement un signal sonore suffisant, la puissance sonore doit être d'environ 85 dB, et doit permettre de réveiller une personne endormie.

Quel Daaf choisir?

La norme EN14604 est la seule norme valide. Tout détecteur de fumée vendu en France doit donc porter cette norme.

En complément

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone résultant, par exemple, du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage, il est recommandé d'installer également des détecteurs de monoxyde de carbone. C'est un gaz inodore, invisible mais très toxique et souvent mortel.



L'Actualité de la CCA

« En partenariat avec la C.C.A, le C.L.I.C Orgessonne et le soutien financier de la C.N.A.V, l'Association Gérontologique de l'Essonne propose des

PERMANENCES JURIDIQUES

à destination des personnes âgées et de leurs familles

les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois, de 9 h à 12 h.

Lieu : se présenter au CLIC Orgessonne - 4 rue Henri Barbusse - 91290 ARPAJON.

Dans le cadre de ces permanences, le juriste :

- · vous écoute,
- répond à toute demande juridique dans les domaines civil, pénal, social, administratif,
- · vous informe sur les droits et obligations,
- vous aide dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires,
- vous oriente vers les services compétents.

Permanences libres, toutefois, pour des raisons d'organisation de planning et éviter un délai d'attente trop long il vous est fortement conseillé de prendre rendez-vous au 01 69 23 21 26.

ACTION EMPLOI

Vous recherchez des personnes expérimentées pour le ménage, le repassage et le jardinage à votre domicile.

Vous pouvez, sur simple appel téléphonique profiter des services d'**Action Emploi** dans le cadre des Emplois Familiaux et ainsi bénéficier d'un abattement fiscal de 50% du coût annuel de votre intervenant(e).

Pour toutes autres aides, courses, déménagement, manutention, petit bricolage etc., consultez nous.

Pour nous contacter:

Antenne d'Arpajon : 01 60 83 26 10

Antenne d'Etampes : 01 69 16 11 11

Pour en savoir plus sur l'association Action Emploi, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de Pôle Economie Solidaire à l'adresse http://www.poleecosolidaire.fr

Bassin Nautique de l'Arpajonnais : fermé pour travaux

Depuis le 1er juin 2011, le Bassin Nautique de l'Arpajonnais



est fermé au public en raison d'une importante réhabilitation qui va durer 14 mois.

Les travaux de rénovation vont permettre d'offrir un équipement répondant aux

normes techniques, sanitaires, environnementales et d'accessibilité d'une piscine moderne, et de réduire la consommation énergétique.

En attendant la réouverture prévue à l'automne 2012, la piscine des Trois Vallées vous accueille toute l'année à Breuillet.

Nouvelle adresse du siège de la CCA

En mars dernier, la CCA a transféré son siège dans de nouveaux locaux à Ollainville déjà occupé par les services techniques et aménagement du territoire depuis fin 2009. Cette nouvelle installation où tous les services sont aujourd'hui réunis offre désormais au personnel ainsi qu'aux élus de meilleures conditions de travail.



A noter la nouvelle adresse de la CCA:

18, rue de Saint-Arnoult - 91340 Ollainville

Tél.: 01 69 26 18 60 - Fax: 01 69 26 18 70

Plan Climat de la CCA

Le Plan Climat de la Communauté est une démarche de développement durable axée sur le changement climatique conduisant à un cadre d'action pour mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux du territoire. L'élaboration du Plan Climat de la CCA s'organise autour de 4 axes:

- repérer les sources d'émissions de gaz à effet de serre et se fixer des objectifs de réduction,
- créer une dynamique globale avec les acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, communes...)
- proposer un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation aux impacts du changement climatique,
- mettre en œuvre le plan d'action avec tous les acteurs du territoire et évaluer les résultats.

La CCA lance en 2011 son état des lieux d'émissions de GES : le bilan carbone. La première étude portera sur le patrimoine et les services de la CCA. La seconde concernera l'ensemble du territoire. Ce bilan prendra environ 8 mois à compter d'octobre 2011. Les résultats seront communiqués sur le site Internet de la CCA.





- Bulletin municipal septembre 2011 - Mairie d'Avrainville - Page 4

Forum des associations, samedi 10 septembre à partir de 14h - Parc du château du Merle Blanc

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations est l'occasion pour les associations Avrainvilloises et voisines de vous présenter leurs activités et leurs projets, de renouveler vos inscriptions ou de vous inscrire à de nouvelles activités ...

Art et Création

Pour nos petits artistes en herbe, Art et Création propose des activités manuelles pour les enfants à partir de trois ans. Horaires et calendrier vous seront remis le jour des inscriptions.

Arpajon Rugby - ESRA,

Ecole de rugby ouverte aux enfants à partir de 8 ans

Les entraînements pour les cadets et juniors ont lieu le **mercredi** soir a partir de **18h** au stade F.Faillu (derrière Intermarché à Egly). Les poussins, benjamins, minimes entraînement le **jeudi** à partir de **18h**

Association Paroissiale Boissy ~ Avrainville

Inscription au catéchisme pour les enfants scolarisés à partir du CE2.

Club des Câlins

Le Club des Câlins est une association loi 1901 sans but lucratif, destiné aux Avrainvillois ayant atteint 60 ans.

Nous nous réunissons tous les jeudis après-midi de 14h30 à 18h pour des parties de cartes ou de scrabble, suivies d'un petit goûter. A plusieurs reprises dans l'année, nous organisons des sorties (visite, spectacle, théâtre,...).

Football Club d'Avrainville.

Une équipe seniors 18 à 35 ans engagée en championnat du dimanche matin.

Entraînement le mercredi de 20h30 à 22h30 et le vendredi de 20h à 22h00. Match le dimanche matin à 10h30.

MASC

MASC (Mouvement Avrainvillois Sportif et Culturel) vise à promouvoir le sport loisir et autres activités culturelles sur la commune. Le premier de ces sports étant « la marche nordique ou « Nordic walking » une marche sportive avec bâtons qui nous vient des pays scandinaves. Une sortie hebdomadaire, le dimanche matin à partir de 10h, est prévue pour la pratique de ce nouveau sport – santé.

Autre activité proposée: Exposition concours photos

Musiques en Mosaïque

L'association Musiques en mosaïque a pour but de permettre à des musiciens ou comédiens isolés de divers horizons, de se réunir pour jouer, chanter, créer ensemble. Créée en 2006 la Chorale d'Avrainville est dirigée par un chef de chœur et accompagnée par une pianiste, toutes deux musiciennes professionnelles. Nous comptons maintenant 34 choristes dont 28 Avrainvillois. Le répertoire est un mélange de musique classique, de gospel et de variété.

Mairie d'Avrainville, commission Sports.

La commission Sports vous propose différentes activités sportives qui vous seront précisées le jour du forum.

Autres activités culturelles/loisirs

Arts Plastiques

Initiation, enseignements et perfectionnement aux techniques des arts plastiques. Ce cours est ouvert aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Les horaires et la date de reprise seront précisés le jour du forum.

Scène d'Art et Danse

SCENE d'ART & DANSE a pour objectif d'enseigner la danse, de promouvoir l'enseignement chorégraphique et plus généralement toute activité faisant appel aux disciplines en rapport avec la danse : classique, jazz, contemporaine, danses de salon, danses latines. Ce cours est animée par Corinne REPECAUD, professeur de danse et chorégraphe indépendante. SAD est ouverte aux enfants à partir de 4 ans, aux ados et adultes.

Nouveautés 2011: **Master class** pour préparation à la scène à partir de 16 ans niveau avancé : Danse cabaret, chant, jazz, contemporain et comédie par divers professeurs diplômés. **Un dimanche par mois**, stage de salsa ou rock ou chachacha. Les horaires et la date de reprise des cours seront précisés lors du forum.

Cours de cuisine, nouvelle activité 2011

A l'initiative de Jean-Louis et le concours de Franck, chef de cuisine depuis plus de 20 ans dans des restaurants gastronomiques et traditionnels. Ils vous proposeront des cours accessibles à tous, basés sur un peu de théorie et beaucoup de pratique.: choix et association des ingrédients, les « ficelles » de la cuisine, la présentation pour rendre vos plats encore plus appétissants. A l'issue du cours chacun repartira avec sa préparation prête à être dégustée en famille.

Les cours se dérouleront le samedi matin dans la cuisine du château du Merle Blanc dans une ambiance assurément conviviale. D'ores et déjà ,vous pouvez vous renseigner auprès de Jean-Louis à la pizzéria. Les horaires et la date du premier cours seront précisés le jour du forum.

Festival d'Ile de France à la Norville

Dimanche 11 septembre à 16h30, salle Pablo Picasso

Ciné concert: une création originale où piano préparé, piano-jouet et piano dialoguent avec l'univers cinématographique surréaliste...



Tarifs 13 à 18 €, renseignements et réservations sur Internet www.festival-idf.fr ou par téléphone au 01 58 71 01 01

Salle des Fêtes d'Avrainville, Opéra-bouffe

Samedi 10 décembre 2011 à 20h30

La Cie ModeraTO CANtabile présente...



Opérette en un acte, livret de M. de Saint Remy, Musique de Jacques Offenbach

Tarifs 10 €

Renseignements sur le site Internet www.avrainville.fr/manisfestations à venir

Réservations au 06 82 04 54 16

Agenda			
		Septembre	
)	Samedi 10	Forum des associations à partir de 14h	Parc du Château du Merle Blanc
	Dimanche 11	Fête de la Peinture « Peintures des villes, couleurs des champs »	Salle des Fêtes
	Dimanche 11	Brocante au profit de l'école	Cour de la Ferme
		Novembre	
	Vendredi 11	Commémoration du 11 novembre à 11h	Monument aux Morts Salle des Fêtes
	Samedi 19	Fête de la Science à 20h30	Mairie
		Conférence "Interaction entre les courants marins et le climat"	Salle du Conseil
		Décembre	
	Vendredi 2	Téléthon	A préciser
	Vendredi 9	Repas des aînés à partir de 12h	Salle des Fêtes
	Samedi 10	Opéra-bouffe à 20h30 « Monsieur Choufleuri restera chez lui » par la Cie ModeraTo Cantabile Tarif: 10 €	Salle des Fêtes

BROCANTE A AVRAINVILLE DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

COUR DE LA FERME

Renseignements et inscriptions, Mme Bachelet au 06 61 73 71 39

Dimanche 11 septembre

Fête de la Peinture Rapide à Avrainville



Cette année 2011, 14 communes de l'Essonne s'associent pour organiser la Fête de la Peinture rapide. Le thème choisi pour cette nouvelle édition est « Peintures des villes, couleurs des champs ».

Cet événement est gratuit et ouvert à tous.

Inscriptions de 8h à 13h à la Salle des Fêtes. Peintres débutants ou confirmés seront accueillis pour créer, dans la journée, une peinture ou un dessin. Chacun sera réparti dans une série selon son âge et sa technique.

A 16h, retour des œuvres à la salle des Fêtes et délibération du jury.

Les 1er et 2ème prix participeront à la finale qui aura lieu le 6 novembre prochain à Villiers sur Orge.